

Formation à destination des professionnels des établissements collectifs

« Du mal-être à la crise suicidaire : Prévenir, Repérer, Evaluer, Accompagner, Orienter »

❖ Public cible

Ce programme de formation s'adresse à l'ensemble des **professionnels qui interviennent auprès de personnes âgées** (médecins, infirmière, aide-soignante, agents de service...) en institution (EHPAD, foyer logement, MARPA, PUV...).

❖ Objectifs

Cette formation permet de sensibiliser les professionnels en contact quotidien avec des personnes âgées pouvant être en souffrance et de **repérer un certain nombre d'indices évocateurs** d'une situation de détresse (mal-être, dépression, crise suicidaire...), de savoir à qui ils peuvent faire appel quand une telle situation est repérée, d'**accompagner au quotidien** la personne dans la situation de crise ou encore d'être en mesure d'**aborder la question du mal être** avec les personnes en souffrance (parler de la mort ou du suicide avec une personne âgée c'est délicat, on sait pas toujours trouver les « bons mots » pour en parler). Une **grille d'évaluation** est présentée aux participants pour les aider à évaluer la détresse des personnes âgées rencontrées. Une mise en pratique est proposée afin de s'entraîner à utiliser la grille et à communiquer avec une personne en souffrance (comment réagir ? que dire ? ...).

❖ Intervenants

La formation est animée par le psychiatre et une psychologue de la cellule de prévention.

❖ Coût

Ce programme de formation est financé par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, il n'engage donc **aucun frais pour les structures**. Nous sommes également déclarés comme **organisme de formation** auprès de la DIRECCTE.

❖ Format

1 session de formation est composée de **3 modules** différents combinant théorie et pratique :

- Module 1 : une demi-journée de 3 heures → Apport de notions théoriques autour de la crise du vieillissement, de la dépression, de la crise suicidaire, présentation d'un outil d'évaluation...

- Module 2 : une demi-journée de 3 heures → Travaux de mise en situation

Les deux premiers modules peuvent avoir lieu sur deux demi-journées (avec écart d'une semaine entre chaque demi-journée) ou sur la même journée, à votre convenance. Le repas de midi est libre.

- Module 3 : une réunion de suivi à distance de 2 heures → Point sur les connaissances acquises et échange sur les pratiques professionnelles

Chaque participant s'inscrit pour **1 session entière** soit 3 modules.

❖ Nombre de participants

Le nombre de participants par session est **entre 7 et 12 personnes**.

Attention : Nous nous réservons la possibilité d'annuler une session de formation si le nombre de participants requis n'est pas atteint. A l'inverse, si un trop grand nombre de personnes est inscrit sur le même jour nous pouvons les repositionner sur une autre date ou bien créer un nouveau créneau.

Comment inscrire des personnes de mon établissement à la formation ?

Contactez Nathalie GARNODIER, psychologue coordinatrice de la cellule à l'adresse suivante :
celluledeprevention@adag01.fr ou par téléphone au

[04 74 22 11 11](tel:0474221111)

Afin de convenir ensemble des dates qui vous conviennent



celluledeprevention@adag01.fr
11, rue Aristide Briand 01000 Bourg en Bresse
04 74 22 11 11

